

Délibération
Du Comité Syndical
Du 03 juillet 2026

Acte certifié exécutoire compte tenu de :

☒ sa publication sur le site internet du SITAC
le 07/07/2026

☐ sa notification faite le

Et de sa réception en préfecture
le 06/07/2026

Id S2low : 062-256204033-
20260703-F1_03_07_2026-DE

Le président du SITAC,
Philippe MIGNONET



F1: Indemnités de fonction du Président et des Vice-présidents – Modification de l'enveloppe indemnitaire globale

Rapporteur : Monsieur Sébastien CASTELLE, 1^{er} Vice-président

Le décret n°2004-615 du 25 juin 2004 fixe les indemnités de fonctions versées au Président et aux Vice Présidents des EPCI et syndicats mixtes.

Le montant de ces indemnités est fixé par référence à un pourcentage de l'indice brut terminal de la fonction publique et en fonction d'une strate démographique.

Le Syndicat Intercommunal des Transports urbains de l'Agglomération du Calaisis se situe dans la strate de 100 000 à 199 999 habitants.

A cet effet, l'indemnité maximale pouvant être attribuée au Président est égale à 35.44 % de l'indice brut terminal de la fonction publique (1 456.77€ brut mensuel au 1^{er}/01/2026) et

l'indemnité maximale pouvant être attribuée à chaque Vice-président disposant d'une délégation est égale à 17.72 % de l'indice brut terminal de la fonction publique (soit 728.38€ brut mensuel).

Considérant que deux Vice-présidents supplémentaires ont été nommés, cela constitue une enveloppe indemnitaire maximale de :

- Président : 1 456.77€
- Vice-présidents : $728.38 \times 6 = 4\,370.28\text{€}$
- Total : 5 827.05€

Sur avis favorable du Bureau, le Comité :

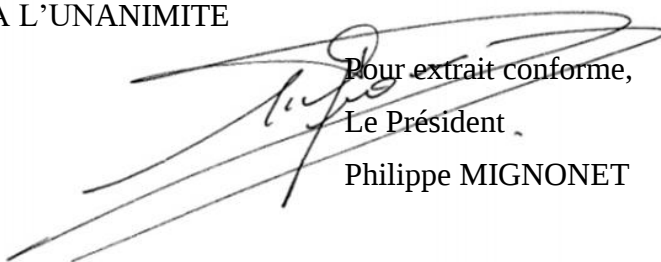
➤ **DECIDE** d'allouer au Président, pour l'exercice de sa fonction, une indemnité maximale de 35.44% de l'indice brut terminal de la fonction publique, à compter de sa date d'élection.

➤ **DECIDE** d'allouer aux Vice-présidents, pour l'exercice de leurs fonctions, une indemnité maximale de 17.72 % de l'indice brut terminal de la fonction publique, à compter de la date d'attribution de leur délégation.

Un tableau récapitulant l'ensemble des indemnités allouées aux Président et Vice-présidents est annexé à la présente délibération.

ADOpte A L'UNANIMITE




Pour extrait conforme,
Le Président
Philippe MIGNONET

**INDEMNITES DE FONCTION BRUTES MENSUELLES DU PRESIDENT ET DES
VICE-PRESIDENTS**

Fonction	Taux maximal (% de l'IB terminal)	Indemnité Brute (valeur du point d'indice au 01/01/2026 en euros)
Président	35.44	1 456.77
1 ^{er} Vice-président délégué aux finances	17.72	728.38
2 ^{ème} Vice-président délégué aux relations institutionnelles, économiques et aux partenariats	17.72	728.38
3 ^{ème} Vice-président délégué à la communication, l'attractivité, la qualité de service et la relation aux usagers	17.72	728.38
4 ^{ème} Vice-président délégué à l'accessibilité	17.72	728.38
5 ^{ème} Vice-président délégué aux projets structurants et aux investissements	17.72	728.38
6 ^{ème} Vice-président délégué au Plan de Mobilité Simplifié, aux mobilités durables et aux innovations	17.72	728.38
Enveloppe indemnitaire globale		5 827.05

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 03 JUILLET 2026 HOTEL COMMUNAUTAIRE

L'an deux Mille vingt-six, le vendredi trois juillet, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal des Transports urbains de l'Agglomération du Calaisis s'est réuni à l'hôtel communautaire de Grand Calais Terres et Mers à Calais sous la présidence de Monsieur Sébastien CASTELLE en qualité de 1^{er} Vice-Président du SITAC, sur la convocation qui lui a été adressée le vendredi vingt-six juin.

Présents :

Titulaires :

Monsieur Guy ALLEMAND
Monsieur Fabrice BALLART
Madame Natacha BOUCHART
Monsieur Eric BUY
Monsieur Romuald CADET
Monsieur Sébastien CASTELLE
Monsieur Julien CORDENOS
Madame Nadine DENIELE-VAMPOUILLE
Monsieur Daniel DIWUY
Monsieur Benjamin DOUAY
Madame Véronique DUMONT-DESEIGNE
Monsieur Michel HAMY
Monsieur Sylvain JORE
Monsieur Pierre-Louis LEFEBVRE
Monsieur Théo LEVELEUX
Madame Laurence LOUCHEZ
Madame Faustine MALIAR
Monsieur Fabrice MARTIN
Monsieur Jacques MERLEN
Monsieur Cyril POLLET
Monsieur Jean-Marc PUISSESSEAU
Monsieur Albert ROUSSEZ
Madame Frédérique VAN ROOY

Suppléants :

Madame Dorothée LACHEVRE
Monsieur Jean-Marc LEROY
Madame Christine GARDIN
Madame Emilie SANIEZ

Excusés :

Monsieur Valentin BAILLEUX
Monsieur Eric BOUTROY
Monsieur Guy HEDDEBAUX
Monsieur Frédéric HENOT
Monsieur Jean-François LACROIX
Monsieur Ladislav LOZANO
Monsieur Philippe MIGNONET, pouvoir à Monsieur Sébastien CASTELLE
Monsieur Pascal PESTRE
Monsieur Michel ROHART, pouvoir à Monsieur Jacques MERLEN

Nombre de membres : 32	Quorum : 17	Nombre de présents : 27	Voix exprimées : 29
------------------------	-------------	-------------------------	---------------------